



La Maison Internationale de la francophonie et la villa Eugénie ont été évoquées par Marc Bonnel.

Le calendrier 2017 d'Histoire et patrimoine s'annonce chargé. L'assemblée générale, qui s'est déroulée samedi salle Bouttet, a montré le dynamisme de l'association.

Maison de la francophonie. L'objectif majeur de l'association demeure la création de la Maison de la francophonie doublée de la réhabilitation de la villa Eugénie. Marc Bonnel, président, estime à 1,5 M€ le budget nécessaire. 300.000 euros seraient à la charge du contribuable.

L'association interpellera les candidats aux municipales sur le sujet. La Direction Générale des Finances Publiques reconnaissant le caractère culturel de l'association, les dons destinés aux travaux de la villa Eugénie ouvrent droit à déduction fiscale. **329 adhérents.** Histoire et patrimoine compte 329 adhérents, dont 58 % de Dinardais. En 2016, elle a organisé de nombreuses rencontres et sorties culturelles, une exposition sur Sylla Laraque à Saint-Lunaire, un hommage à Charcot, une exposition sur le barrage de la Rance et un volet de conférences. Pour mémoire, celle sur les halles de Dinard a réuni 380 participants. L'association anime toujours son émission hebdomadaire sur Radio Parole de Vie. Un inventaire des collections a été réalisé à l'occasion du déménagement dans les nouveaux locaux. L'association prévoit le versement des documents écrits aux archives municipales. **Sur les traces de Jacques Cartier.** Histoire et patrimoine animera de nombreuses conférences cette année. La première, le 14 avril, portera sur l'histoire de France et de la Bretagne, par les vitraux. L'association organisera un voyage au Québec, en septembre, sur les traces de Jacques Cartier. L'association publiera trois nouvelles revues : Le Prieuré de Dinard, Les maires et recteurs de Saint-Enogat et Robert Dago, peintre Dinardais. **Plus de 80.000 € de budget.** Le budget prévisionnel s'élève à 82.761 €. À noter une subvention municipale de 2.200 €. Celles des autres communes s'élèvent au total à 1.600 €. 3.000 € proviennent du conseil départemental et de la CCCE, 3.000 € du partenariat privé. En 2017, le député Gilles Lurton attribuera 2.000 € de sa réserve parlementaire à l'association.